

lavie.fr
la vie

L'HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN D'ACTUALITÉ

SPIRITUALITÉ MON ANIMAL A-T-IL UNE ÂME ?

TUNISIE LA SOCIÉTÉ CIVILE PREND LA PAROLE

LES CATHOLIQUES ET LA FAMILLE

- Ce qu'ils vivent vraiment ■ Comment l'Église a changé
- Les valeurs qui comptent



N° 3413 du 27 janvier au 2 février 2011. France : 3,50 € ; Belgique : 3,90 € ; Suisse : 6,60 FS.

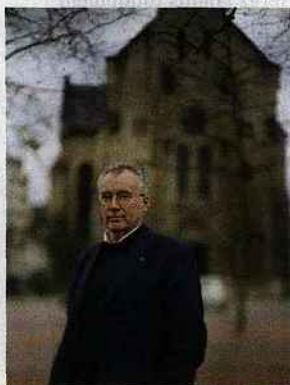
M 02863 - 3413 - F: 3,50 €



GRAND FORMAT

Reportage photo : Laurent Vautrin pour La Vie
Texte : Dominique Fonlupt

LES CATHOLIQUES ET LA FAMILLE



**Six familles,
une paroisse.
Des parents
adoptifs, une
mère divorcée, un
foyer recomposé,
un jeune couple
redécouvrant
la foi, un élève de
terminale heureux**

**de ses racines portugaises, des
grands-parents qui cultivent les liens
à distance : ils se croisent à la messe
du dimanche ou dans les équipes
pastorales autour d'Emmanuel Pic,
curé de la paroisse Saint-Pierre,
à Dijon. En cette année où l'Église de
France lance une grande réflexion sur
la famille, ils racontent leur parcours
singulier et parlent de leur place
dans la communauté chrétienne.**







« DE L'AMOUR ET DE LA CONFIANCE »

Maxime, 18 ans,
fils d'Amélia
et de Fernando,
frère de Chiera

Les grands-parents de Maxime sont arrivés du Portugal pour travailler en France. Son grand-père était maçon, son père, commercial en charpente et lui-même, en terminale STI génie civil, perpétue la tradition familiale du bâtiment.

■ « J'ai la chance d'avoir des parents à l'écoute. Quand mon père s'énerve, c'est qu'il a de bonnes raisons. Ils sont restés patients et attentifs, même durant des moments compliqués pour moi à la fin du collège. Passionné par la danse depuis tout petit, j'ai été confronté aux moqueries de mes camarades, je me suis renfermé et cela m'a coûté un redoublement en 4^e. Je m'en suis sorti quand j'ai trouvé ma voie professionnelle. J'aime beaucoup le contact humain et le travail d'équipe des métiers du bâtiment. Je dois avoir hérité cela de mon grand-père maçon. Il a commencé à travailler à l'âge de 9 ans, ma grand-mère est issue d'une famille pauvre de 7 enfants. Ils ont réussi à avoir une vie libre dans l'humilité. J'admire. Je dois aussi à ma famille de m'avoir mis en contact avec des chrétiens ouverts et dynamiques, notamment un groupe d'aumônerie, animé par Emmanuel Pic, un curé simple qui emploie les mots justes et pousse à réfléchir. Mes parents m'ont fait comprendre que l'amour est la plus grande des richesses. Je sens vraiment une grande cohérence en eux et ça me donne beaucoup de confiance. » ●

« LE POINT FERME SUR LEQUEL JE M'APPUIE »

Valentina, 30 ans, épouse d'Olivier depuis 2006,
mère de Vittoria, 4 ans, et de Tosca, 6 mois

Valentina, professeure de philosophie, a quitté l'Italie pour terminer ses études à Dijon où elle s'est installée avec Olivier. Un jour, ils ont poussé la porte d'une église et rencontré un vieux prêtre qui a bouleversé leur vision du monde.

■ « Je suis née en Vénétie, dans un pays d'enfants uniques. Mes parents ont chacun divorcé deux fois et mes grands-parents se sont séparés après 60 ans de mariage. J'ai grandi dans une dynastie de femmes, où l'entreprise familiale se transmet de mère en fille, où la réussite économique tient lieu de raison de vivre. Autant dire que je portais sur la famille un regard sinon désabusé, en tout cas indifférent. Avoir des enfants ? L'idée d'une déformation de mon corps m'horrifiait. Les autres faisaient partie d'un joli décor et mes études de philo m'ont confortée dans l'idée que je n'avais besoin que de ma raison. Je me suis installée avec Olivier sans penser à la suite. Et puis, il y a eu cette visite à l'église Notre-Dame dans le centre de Dijon, la rencontre avec un prêtre de 88 ans, le goût d'aller à la messe le dimanche... Un chemin qui m'a conduite vers la vraie Valentina, en partie grâce au catéchuménat d'Olivier et à la préparation de notre mariage. Aujourd'hui, je suis tellement bien dans ma famille que je n'ai plus peur de rien. J'ai un neveu qui possède une console avec 100 jeux. Quand il ne parvient pas à marquer des points avec un jeu, il zappe sur un autre. Je ne veux pas que ma vie soit une Playstation. Je sais qu'ensemble nous pouvons surmonter les difficultés. Et, dans un couple, il y en a forcément. C'est difficile d'être en accord avec soi-même, alors à deux ! La force du mariage, c'est d'être obligé d'apprendre à se parler. Nous, on a gagné du temps : comme nous ne parlions pas la même langue, nous savions d'emblée que se comprendre demande beaucoup d'effort. » ●







« UN PATCHWORK, À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ »

René, 77 ans, époux de Janine depuis 1957, trois enfants, onze petits-enfants, une arrière-petite-fille

Malgré les distances qu'il regrette toujours un peu, il cultive des liens forts avec ses descendants.

■ « Sylvie, Christophe et Laurence sont partis, il y a déjà 30 ans, pour faire leurs études puis travailler loin de chez nous. En quatre ans à peine, la maison était vide et ces départs successifs ont été une épreuve. Heureusement, à l'époque, nous travaillions tous les deux, Janine comme institutrice et moi comme technicien dans les télécommunications. Pour maintenir le lien, nous avons construit dans le Jura une maison propice aux regroupements familiaux. Nos petits-enfants ont ainsi eu la chance de passer des vacances entre cousins. Nos enfants ont reçu une éducation chrétienne, tous trois sont dévoués et généreux de leur temps, mais suivent des chemins très différents. Sylvie et son mari rentrent de deux années en Côte d'Ivoire avec la Délégation catholique pour la coopération.

Christophe et son épouse ont élevé cinq enfants ; il est engagé dans le syndicalisme et dans un groupe de réflexion non chrétienne. Notre fille cadette est épouse de diacre et leurs enfants vont à Taizé. Quand ils ont adopté un enfant trisomique, nous avons été très remués. Notre famille est un véritable patchwork de choix et de sensibilités ! Quatre de nos petits-enfants sont en couple dont deux, pacés. Par des échanges d'e-mails avec eux, j'ai essayé de donner de la consistance, du sens à ce qui pourrait être vécu comme une formalité administrative. Prendre ce pacs comme une bonne nouvelle, c'était accueillir ces couples qui souhaitent la reconnaissance sociale de leur amour. Il est difficile d'évaluer ce qu'ils vivent à l'aune de notre expérience d'il y a 50 ans, mais je constate qu'ils ont des valeurs de fidélité, de respect mutuel. J'ai confiance en eux : ils sont affirmés et semblent bien armés pour la vie. » ●



« DU SOLIDE POUR TRAVERSER LES ÉPREUVES ENSEMBLE »

Isabelle, 45 ans, épouse de Jean-Vital, mère adoptive de Philippine, 15 ans, de Marie-Camille, 12 ans, et de Mayeul, 9 ans

Isabelle, médecin au don du sang, et Jean-Vital, pédiatre et anthropologue, ont adopté trois enfants.

Enceinte deux fois par la suite, Isabelle a perdu les bébés.

■ « Avant de nous tourner vers l'adoption, mon mari et moi avons été confrontés aux échecs répétés de fécondations *in vitro*. Je me suis engagée dans cette démarche sans imaginer ce qu'elle supposait de contraintes et d'interrogations. Je croyais qu'il ne s'agissait que d'une intervention technique mais ont fait irruption des questions éthiques comme la suppression des embryons surnuméraires, auxquelles je n'étais pas préparée. Au final, les FIV m'ont démolie et nous avons perdu beaucoup de temps.

En 1995, nous nous sommes tournés vers la Polynésie française où il était alors possible d'adopter en rencontrant l'enfant et sa famille, dès la naissance du bébé. Nous y sommes restés quatre mois au terme desquels Philippine, notre fille aînée,

nous a été confiée par ses parents. Trois ans plus tard, cette même famille nous a confié Marie-Camille en 1999, puis nous avons adopté Mayeul en 2002, né chez des cousins éloignés de cette famille qui est un peu devenue la nôtre. Trois ans plus tard, j'ai eu la joie d'être enceinte, mais Côme est mort subitement à l'âge de six mois. Enfin, nous avons attendu la naissance de Martin, un enfant trisomique qu'il n'était pas question de refuser. Même si nous étions inquiets pour son avenir, son décès peu de temps avant le terme nous a tous beaucoup attristés. Heureusement, dans une famille, quand l'un flanche, un autre est là pour le soutenir. Je viens d'être recrutée par des professionnels de la santé, en lien avec la pastorale de la santé, pour créer un groupe de réflexion éthique, d'accueil et d'accompagnement à la prise de décision. Les progrès médicaux placent aujourd'hui les gens face à des choix très lourds. » ●



« UN BONHEUR À RECONSTRUIRE »

Frédéric, 48 ans, remarié avec Annick, père de Charlotte, 20 ans, d'Eilée, 11 ans, et beau-père de Béline-Marie, 22 ans

Frédéric, principal de collège, et Annick, esthéticienne, se sont remariés en 1999 après avoir tous deux enduré un divorce. Ils ont élevé leurs filles respectives avec leur enfant commun, Eilée. La mère d'Annick vit sous leur toit.

■ « Annick et moi avons en commun l'expérience d'une séparation douloureuse. Quelque temps après, nous nous sommes rencontrés chez des amis qui nous avaient choisis comme parrain et marraine pour leur enfant. Nous nous sommes mariés à la mairie du Touquet, située en face de l'église. Annick avait promis à ma mère décédée depuis que notre alliance y serait un jour célébrée d'une façon ou d'une autre. Pour ma part, j'étais loin de cette idée. Dans mon éducation, divorcer, c'est faillir à un engagement.

Je sentais que quelque chose était définitivement cassé et j'en parle encore avec émotion. Pendant des années, j'ai ressenti le poids de l'échec malgré le bonheur que nous étions en train de reconstruire.

Il a aussi fallu gérer le délicat équilibre d'une famille recomposée. Lors d'un de nos premiers repas ensemble, nos filles comptaient le nombre de petits pois dans leur assiette ! Le tournant a eu lieu en 2006, en arrivant à Dijon. Toujours un peu à distance, je rendais des services au groupe de parents catholiques de l'école Saint-Pierre, très liée à la paroisse du même nom. Puis avec les mêmes parents, nous avons créé un groupe de discussion autour de thèmes existentiels et ils sont devenus nos amis les plus proches. Surprise : on m'acceptait tel que j'étais, je n'étais pas jugé. Ce regard neuf m'a soulagé d'un sentiment de culpabilité qui me maintenait à distance de la communauté chrétienne. Au point que nous avons décidé de marquer le dixième anniversaire de notre remariage par une cérémonie à l'église, préparée avec le prêtre et nos amis. À la messe, nous n'allons pas communier mais je sais maintenant que je fais pleinement partie de la communauté et cela me fait du bien. » ●



« LA JOIE DE VOIR GRANDIR MON FILS »

Isabelle, 42 ans, divorcée, mère de Karim, 10 ans

Isabelle, infirmière, a rencontré le père de son fils dans un camp de réfugiés rwandais au Burundi, où il travaillait pour les Nations unies. Ils ont vécu 10 ans ensemble et se sont séparés. Isabelle n'a pas souhaité que Karim soit photographié.

■ « Mon ex-mari et moi avons eu des conflits que nous n'avons pas pu surmonter, mais ma définition de la famille n'a pas changé pour autant : c'est d'abord un couple qui partage son amour, son quotidien, les soucis, les fous rires. C'est un endroit où on peut se ressourcer et se sentir épaulé. Le père de Karim vit à Dijon et voit son fils régulièrement. J'ai la chance d'avoir mes parents tout près, des frères et sœurs à l'écoute, des horaires de travail réguliers, pas d'astreinte le week-end. Tout cela facilite beaucoup l'organisation d'une mère seule. C'est sûr, il faut assurer à tout moment, tant pis si on est fatiguée. Mais je vois que notre fils est bien dans ses baskets. Récemment, il m'a dit : "Tu sais maman, si tu rencontres quelqu'un, je serai content." J'ai retrouvé le chemin de l'église après des années d'indifférence. Au début, je considérais ce divorce comme un échec personnel, je me dévalorisais et j'avais peur du regard des autres. Une femme divorcée à la messe, avec un petit garçon métis prénommé Karim ! Mais comme personne ne s'est étonné, j'ai trouvé ma place parmi des gens aux parcours très divers. » ●

Les catholiques d'aujourd'hui sont comme tout le monde. À de rares exceptions près, ils habitent ensemble avant de se marier, certains divorcent, refont leur vie. Leurs enfants commencent par conclure un pacs prudent et c'est souvent en préparant le baptême d'un bébé que leur vient le désir d'une alliance. Face à la stérilité, beaucoup ont recours aux procréations médicalement assistées avant de se tourner vers l'adoption. Même les milieux les plus fermement attachés aux valeurs dites traditionnelles n'ont pas été épargnés au cours des dernières années par le « démarriage », une remise en cause collective de l'idéal de fidélité et de chasteté vécue comme un engagement à vie. Alors comment assumer l'écart entre la doctrine et la vie tout en évitant les écueils de l'intransigeance et du relativisme ? Comment l'Église peut-elle accueillir les familles dans leur diversité tout en continuant à affirmer ce qu'elle dit depuis toujours ?

Les évêques de France s'emparent cette année de ces questions et lancent une grande réflexion sur la façon dont l'Église peut mieux accompagner les réalités familiales : *Familles 2011*. Le pluriel est tout un programme et affiche déjà un point de vue : la famille n'est pas une entité abstraite, elle s'incarne dans la singularité des parcours. Rappelons-le, les exigences du magistère pour les catholiques en matière de morale sexuelle et de vie

« Pourquoi l'Église insiste-t-elle tant sur ce qui touche à la vie privée ? Est-elle légitime ? »

familiale n'ont pas changé. Pas de relations sexuelles hors mariage, pas de remariage à l'église après un divorce, pas de recours à la procréation médicalement assistée. Tout cela au nom de la conviction que le couple est porteur d'une alliance fondatrice (voir encadré). Mais si l'idéal proposé n'est pas irréalisable, il est forcément soumis aux contingences de la vie, bousculé par les choix vertigineux qu'ouvrent depuis 30 ans le droit et les techniques médicales.



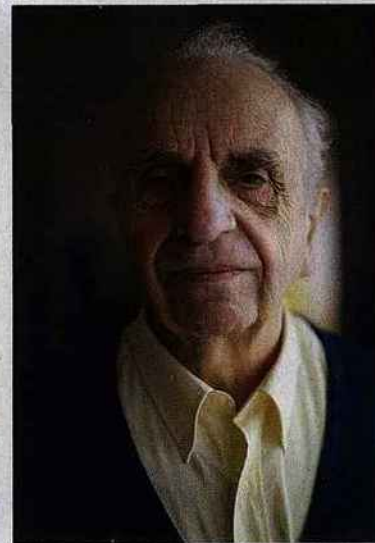
Cet écart, personne ne le nie. Surtout pas André Vingt-Trois dans son livre *la Famille, un bonheur à construire* (éd. Parole et Silence). Trois couples posent au cardinal archevêque de

« Une Église qui n'accueillerait que des chrétiens parfaits n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte »

Paris toutes les questions qui fâchent : « Pourquoi l'Église insiste tant sur ce qui touche à la vie privée ? Est-elle légitime sur ces questions ? » « Les textes officiels que produit le magistère ne sont-ils pas trop éloignés



de la réalité ? » « Jusqu'à quel point peut-on continuer à se dire catholique quand les circonstances amènent à s'écarter du mode de vie préconisé par l'Église ? » André Vingt-Trois répond méthodiquement à toutes les questions en exposant clairement et fermement la doctrine actuelle. Mais il précise : « Une Église qui n'accueillerait que des chrétiens parfaits n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte. Jésus est venu ouvrir un chemin de changement, de progrès et d'amélioration. L'Église ne condamne personne, mais indique un chemin. Une des règles de l'accompagnement



pastoral est de prendre les gens tels qu'ils sont à la condition qu'ils aient l'intention de ne pas en rester là. »

La plupart des évêques, des responsables de pastorale familiale, et des théologiens s'accordent en effet à promouvoir l'accueil quelle que soit la situation. « C'est déjà une avancée, admet Guy de Lachaux, prêtre du diocèse d'Évry, auteur de nombreux livres sur l'accompagnement des divorcés. Mais est-ce une réalité ? De fait, il existe des groupes, des sessions organisées par des mouvements et des communautés. Mais vu le nombre de

L'alliance est au cœur de la théologie de la famille

Difficile de trouver dans la Bible un « modèle » qui corresponde à l'idée qu'on se fait habituellement de la « famille chrétienne ». Salomon est le fruit des amours illégitimes de David et Bethsabée, Sara cherche à utiliser Agar comme mère porteuse avant de la chasser par jalousie. Les fils de Jacob – lui-même polygame – vendent leur frère Joseph comme esclave en Égypte... Dans l'Évangile, les rares paroles de Jésus sur la famille sont déconcertantes. Quand quelqu'un lui dit : « Ta mère et tes frères sont là dehors, qui cherchent à te parler », il répond : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis, il ajoute en montrant ses disciples : « Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de mon Père, celui-là est pour moi un frère, une sœur et une mère. » On est loin de la famille bourgeoise ! En réalité, la théologie catholique de la famille n'a jamais proposé de « modèle ». Elle s'appuie totalement sur l'Alliance. Aux rabbins qui discutaient sur les raisons de répudier une femme, Jésus affirme

clairement : « L'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni. » La famille, dans la tradition biblique puis dans l'éthique chrétienne, commence par l'alliance d'un homme et d'une femme. Saint-Paul par la suite appelle l'amour conjugal à refléter celui du Christ pour son Église. « Dès l'origine, le Christ a réaffirmé l'importance du couple dans lequel s'ancre la filiation, explique Xavier Lacroix, théologien et philosophe. Le cœur de l'affirmation chrétienne sur la famille est bien l'articulation féconde entre conjugalité et parentalité. L'importance donnée à l'amour au sein du mariage est un héritage chrétien. À l'échelle des millénaires et des cultures, la famille est d'abord censée assurer la transmission d'un patrimoine, d'un nom, d'un lignage. L'éthique familiale chrétienne affirme aussi que ce couple s'articule avec le fait d'être parents. Les enfants ne reçoivent pas seulement l'amour de deux individus mais bénéficient aussi du lien entre ces parents. » ●



chrétiens concernés, il en faudrait dans chaque paroisse ! Ce n'est pas d'abord l'accès aux sacrements que demandent les gens qui souffrent, mais une écoute profonde de ce qu'ils traversent. » De fait, pousser la porte d'un presbytère quand on n'est pas tout à fait dans les clous comporte un risque. Celui de voir les visages se fermer face à une situation que certains pasteurs et laïcs ne savent pas gérer.

Tout le monde peut raconter une histoire désastreuse. Comme ce couple de divorcés, membre d'un groupe de recherche biblique qui décide de se rendre en Terre sainte. Ils s'inscrivent. « Dans votre situation, votre présence n'est pas souhaitable », leur signifie le prêtre animateur. Ou

Un travail d'éclaircissement auprès des pasteurs et de leurs équipes mérite d'être mené

comme ces deux sœurs dont le père a obtenu la déclaration de nullité de son mariage catholique après des années vécues avec leur mère. Il va pouvoir épouser sa nouvelle femme à l'église tandis qu'elles se demandent si elles aussi sont déclarées nulles... Tous les responsables de communautés catholiques ont-ils pris la mesure des changements qui bouleversent la vie intime des personnes depuis 30 ans ? Manifestement, un énorme travail d'éclaircissement auprès des pasteurs et de leurs équipes mérite d'être mené.



Une vaste réflexion sur la famille

■ **La Conférence des évêques de France** lance une réflexion sur les réalités et les enjeux de la famille d'aujourd'hui à travers des rencontres et par le biais d'un blog que chacun peut enrichir. Parmi les nombreuses manifestations prévues, signalons un colloque sur le rôle social de la famille (le 26 mars, à Lille), sur sa mission éducative (les 14 et 15 mai, à Strasbourg). Un rassemblement national des familles est attendu à Lourdes du 28 au 30 octobre. www.blogfamilles2011.fr

■ **Le diocèse de Dijon inaugurerà les 1^{res} Universités de la famille** du 21 au 27 mars. Un colloque sur la famille, « invention humaine ou dessein divin » viendra clore l'événement. <http://catholique-dijon.cef.fr>

■ **La session annuelle de formation du Ceras** (Centre de recherche et d'action sociale, jésuite) propose du 14 au 17 février, un riche programme intitulé *Famille cherche société*. www.ceras-projet.org

■ **Les conférences de carême à Notre-Dame de Paris**, à partir du 13 mars, auront pour thème la famille : héritage ou avenir. www.paris.catholique.fr

« Le décalage entre les normes et la vie des personnes est une question qui a traversé toute l'histoire de l'Église, rappelle Laurent Lemoine, dominicain, qui enseigne l'éthique familiale et sexuelle à l'université



catholique d'Angers. *Que peut faire un chrétien pris dans cette tension ? Du "bricolage", au sens où il dispose d'une boîte à outils, avec les repères proposés par l'Église : normes, règlements, vertus qui ne doivent pas être envisagés comme une barre placée*

L'Église n'est pas d'abord une structure hiérarchique, mais une communion, un peuple

très haut car, dans la vie morale, atteindre le but ne se fait pas forcément du premier coup : il y a parfois place pour des esquisses. La morale sexuelle et familiale n'est pas de la chirurgie orthopédique, c'est un schéma d'humanisation inscrit dans l'histoire. »

Laurent Lemoine plaide pour un accompagnement de proximité. « Sur ces sujets, nous pensons spontanément : que disent le pape, les évêques ? Demandons-nous aussi : que disent le curé de ma paroisse, mon accompagnateur spirituel ? L'Église n'est pas d'abord une structure hiérarchique, mais une communion, un peuple. Elle ne peut pas se comporter comme un système de pouvoir. Sinon la morale sexuelle et familiale risque de dériver vers une certaine "normopathie". On serait d'autant plus saint qu'on est en règle avec la loi. Rappelons-nous que la loi évangélique est une loi d'amour. On peut être en règle avec la loi, jamais avec l'amour. » ●